Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260403-2026_04_01_07-DE

Mercredi 01 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 01 Avril, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants	13
Date de la convocation	16 Mars 2026

PRESENTS HOUEIX Raymond TRIBALLIER Joël LE NOCHER Delphine

BROHAN Hervé POISSEMEUX Emmanuelle LE GUILLANTON Hippolyte

MONNIER Karine LE BRUN Delphine BOLAN Alexandre

PAUL Aurélie TOUZÉ Maëlle BOURHIS Antoine

BOURHIS Typhaine

ABSENTS
EXCUSES RETO Ronan
NON EXCUSES LE COURTOIS Anthony

Désignation du secrétaire de séance : Delphine LE NOCHER

Avancement de grade. Fixation du taux de promotion

Délibération 2026-04-01-07

Vu l'avis favorable du comité technique du 10 mars 2026,

M. le maire, informe l'assemblée des dispositions de l'article L 522-27 du code général de la fonction publique et concernant les règles d'avancement des fonctionnaires territoriaux :

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, dit « ratio promus - promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique. Il peut varier entre 0 et 100 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents :

1. **D'adopter les ratios suivants :**

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	NOMBRE DE FONCTIONNAIRES
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2ème classe	100 %	1

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260403-2026_04_01_07-DE

2. D'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

3. D'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 02 avril 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

MAIRIE DE LE COURS
Raymond HOUEIX
MAIRE

Delphine LE NOCHER
La secrétaire de séance